



# Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 11 jourmada I 1432 – 15 avril 2011

154<sup>ème</sup> année

N° 26

## Sommaire

### Décrets et Arrêtés

#### Premier Ministère

- Cessation de fonctions d'un chargé de mission ..... 468  
Arrêté du Premier ministre du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'attaché d'administration du corps administratif commun des administrations publiques ..... 468

#### Ministère de la Défense Nationale

- Nomination du chef d'Etat-major des armées ..... 468

#### Ministère de l'Intérieur

- Décret n° 2011-383 du 8 avril 2011**, portant dissolution de certains conseils municipaux du territoire Tunisien ..... 468  
**Décret n° 2011-384 du 8 avril 2011**, portant nomination de délégations spéciales dans certaines communes du territoire tunisien ..... 469

#### Ministère des Finances

- Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la manufacture des tabacs de Kairouan ..... 474  
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la régie nationale des tabacs et des allumettes ..... 474

#### Ministère de l'Education

- Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conseiller éducatif principal ..... 474

Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de conseiller éducatif.....	475
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conservateur des bibliothèques ou de documentation .....	475
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire ou de documentaliste.....	475
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire adjoint ou de documentaliste adjoint .....	476
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'aide bibliothécaire ou aide documentaliste.....	476
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de technicien en chef appartenant au corps technique commun des administrations publiques.....	476
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour l'intégration des mécanographes dans le grade de technicien de laboratoire informatique .....	477
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste central .....	477
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste .....	477
Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de programmeur .	478

#### **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 14 avril 2011, portant ouverture d'un examen professionnel sur épreuves pour la titularisation des agents temporaires de la catégorie « D » dans le grade de dactylographe-adjoint du corps administratif commun des administrations publiques .....	478
--	-----

#### **Ministère de la Santé Publique**

Nomination de membres au conseil d'administration de l'institut Hedi Rais d'ophtalmologie de Tunis .....	478
Nomination de membres au conseil d'administration de l'hôpital la Rabta de Tunis .....	479
Nomination de membres au conseil d'administration de l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax .....	479
Nomination de membres au conseil d'administration de l'institut Pasteur de Tunis .....	479
Nomination de membres au conseil d'administration de l'institut Salah Azaiz de Tunis .....	479
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax .....	480

#### **Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement**

Nomination d'un membre au conseil d'administration de la société d'exploitation du canal et des adductions des eaux du Nord .....	480
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise du centre national des études agricoles.....	480

#### **Ministère du Transport et de l'Équipement**

Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de l'office de la topographie et du cadastre .....	480
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société générale d'entreprises, de matériel et de travaux .....	480

**Ministère de l'Industrie et de la Technologie**

Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société ciment de Bizerte .....	480
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société les ciments d'Oum El Kébil .....	480
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société tunisienne des industries de raffinage .....	480
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration du groupe chimique tunisien .....	480
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la compagnie des phosphates de Gafsa .....	480
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société tunisienne de l'électricité et du gaz .....	480

# décrets et arrêtés

## PREMIER MINISTERE

### CESSATION DE FONCTIONS

#### Par décret n° 2011-381 du 12 avril 2011.

Il est mis fin à la nomination de Monsieur Ouissem Ghorbel en qualité de chargé de mission auprès du Premier ministre, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011.

#### Arrêté du Premier ministre du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'attaché d'administration du corps administratif commun des administrations publiques.

Le Premier ministre,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2003-20 du 17 mars 2003 et la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 98-834 du 13 avril 1998, fixant le statut particulier au corps administratif commun des administrations publiques, ensembles les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2008-559 du 4 mars 2008,

Vu l'arrêté du Premier ministre du 8 juillet 2008, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'attaché d'administration du corps administratif commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert aux archives nationales, le 30 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'attaché d'administration du corps administratif commun des administrations publiques.

Art. 2 – Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un seul (1) poste.

Art. 3 - La liste de clôture du registre d'inscription est fixée au 30 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

## MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

### NOMINATION

#### Par décret n° 2011-382 du 12 avril 2011.

Le général de corps d'armée Rachid Ammar est nommé chef d'état-major des armées. Il continue à assumer les fonctions du chef d'état-major de l'armée de terre.

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

#### Décret n° 2011-383 du 8 avril 2011, portant dissolution de certains conseils municipaux du territoire Tunisien.

Le Président de la République par intérim,

Sur proposition du ministre de l'intérieur,

Vu le décret-loi n° 2011-14 du 23 mars 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics et notamment son article 16,

Vu la loi organique des communes promulguée par la loi n° 75-33 du 14 mai 1975, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi organique n° 2008-57 du 4 août 2008 en ses articles 11 et 12,

Vu le code électoral promulgué par la loi n° 69-25 du 8 avril 1969, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment la loi organique n° 2009 - 19 du 13 avril 2009 en son article 161,

Vu le décret n° 75-342 du 30 mai 1975, fixant les attributions du ministère de l'intérieur, modifié par le décret n° 2001-1454 du 15 juin 2001,

Vu le rapport du ministre de l'intérieur en date du 22 mars 2011, portant exposé de la situation actuelle des communes du territoire tunisien.

Décète :

Article premier - Sont dissoutes les conseils municipaux indiqués au tableau suivant :

Gouvernorat	Municipalité
Tunis	Tunis
	Bardo
	Carthage
	Sidi Bou Said
	La Goulette
	La Marsa
	Kram
Ariana	Kalaat-El-Andalous
Manouba	Borj El Amri
	Jedeida
	El Battan
Nabeul	Nabeul
Siliana	Siliana
Kébili	Kébili
Kasserine	Kasserine
Tataouine	Tataouine
Jendouba	Jendouba
Kairouan	Kairouan
Kef	Kef
Gabès	Gabès
Tozeur	Tozeur
Sfax	Sfax

Art. 2 - Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 8 avril 2011.

*Le Président de la République par intérim*

**Fouad Mebazaâ**

**Décret n° 2011-384 du 8 avril 2011, portant nomination de délégations spéciales dans certaines communes du territoire tunisien.**

Le Président de la République par intérim,

Sur proposition du ministre de l'intérieur,

Vu le décret loi n° 2011-14 du 23 mars 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics et notamment son article 16,

Vu la loi organique des communes promulguée par la loi n° 75-33 du 14 mai 1975, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment son article 12,

Vu le code électoral promulgué par la loi n° 69-25 du 8 avril 1969, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment son article 161,

Vu le décret n° 2011-383 du 8 avril 2011, portant dissolution de certains conseils municipaux du territoire Tunisien,

Décète :

Article premier - Sont nommées des délégations spéciales dans les communes indiquées au tableau annexé au présent décret pour remplir les fonctions des conseils communaux pendant une durée maximale d'une année, à partir de la date du présent décret leur composition est déterminée conformément aux indications dudit tableau.

Art. 2 - Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 8 avril 2011.

*Le Président de la République par intérim*

**Fouad Mebazaâ**

Gouvernorat de Tunis	
Municipalité de Tunis	
Nom et prénom	Qualité
- Seifallah Lasram	Président
- Mourad Kherri	Membre
- Rachid Sebei	Membre
- Ali dridi	Membre
- Houda Bourial	Membre
- Jamel Harrabi	Membre
- Khaled Bahri	Membre
- Kamel Ben Mohamed	Membre
- Mouldi Hamdi	Membre
- Abderazak Ben Bouziri	Membre
- Belhassen Daoud	Membre
- Hanen Thabeut	Membre
- Mounira Cherif	Membre
- Khaled Krichi	Membre
- Habib Hamrouni	Membre
- Aida Mohsen	Membre
- Moncef Amousse	Membre
- Abdel Aziz Chabanne	Membre
- Taib Ben Salah	Membre
- El-elmi Soltani	Membre
- Nafti Azzouze	Membre
- Hichem Chebil	Membre
- Ali Aloulou	Membre
- Majed Chamassi	Membre
- Imed Bou Sabbat	Membre

<b>Municipalité de Bardo</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Arbi Nabli	Président
- Kefi Moumni	Membre
- Zouhair Hamdani	Membre
- Habib Nasri	Membre
- Sofiane Mhiri	Membre
- Abdel Halim Halim	Membre
- Moncef Ben Khalifa	Membre
- Sofiane Jeridi	Membre
- Aimen Thabcut	Membre
- Adel Ben Ali	Membre
- Mohamed Bejaoui	Membre
- Mohamed Amine Zorghati	Membre
- Mohamed Habib Hamdi	Membre
- Azhar Blili	Membre
- Abed Daim Khelifi	Membre
- Sofiane Arem	Membre
- Mohamed Nejib Dridi	Membre
- Abdel Aziz Attia	Membre
- Abdallah Missaoui	Membre
- Mohamed Kharchaoui	Membre
- Hammad Yahyaoui	Membre
- Anissa Mraïhi	Membre
- Aida Gdamsi	Membre
- Hadhami Limam	Membre

<b>Municipalité d'El Kram</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Hichem Rezgui	Président
- Rim Abdelkadir	Membre
- Mustapha Dali	Membre
- Ali Khouja	Membre
- Chaker Rawafi	Membre
- Lamia Jamoussi	Membre
- Karim Montassar	Membre
- Abd El Jelil Allouche	Membre
- Majed Bahri	Membre
- Mehdi Ben Sliman	Membre
- Nejib Salem	Membre
- Jalel Ben Jamii	Membre
- Fethi Mahjoub	Membre
- Jalel Ben Chabane	Membre
- Jalel Kazio	Membre
- Rafik Ben Belguassem	Membre
- Naim Kaabi	Membre
- Souhail Briki	Membre
- Faicel Rawafi	Membre
- Naceur Mansri	Membre
- Bechir Dimassi	Membre
- Abdelkarim Souissi	Membre
- Wahid Majri	Membre
- Mohamed Ali Ayachi	Membre

<b>Municipalité de La Marsa</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Nadia Ben Hamouda	Président
- Moeiz Ferjani	Membre
- Mohamed Fadhel Ben Achour	Membre
- Seif Allah Zribi	Membre
- Fatma Ben Moussa	Membre
- Walid Alouini	Membre
- Mourad Ben Mabrouk	Membre
- Mahjoub Ouesleti	Membre
- Zouhair Khalsi	Membre
- Azza Khalil	Membre
- Hadia Sfar	Membre
- Laila Ben Arab	Membre
- Hachem Badra	Membre
- Zakaria Belasfar	Membre
- Habib Ben Hassen	Membre
- Aicha Mhiri	Membre
- Mahmoud Bessaisse	Membre
- Safouen Akhoua	Membre
- Latifa Tajouri	Membre
- Inchirah Hababou	Membre
- Arsalaine Sboui	Membre
- Nadia Jamel	Membre
- Rafiaa Bediri	Membre
- Ibrahim Ben Mooussa	Membre

<b>Municipalité de La Goulette</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Kamel Daib	Président
- Mourad Zalfani	Membre
- Naji Slama	Membre
- Wahid Ben Chikh	Membre
- Imed Saidia	Membre
- Nabil Assli	Membre
- Walid Zedini	Membre
- Faouzi Azzouz	Membre
- Hnifa Haniche	Membre
- Helmi Ehsasna	Membre
- Mariem Amri	Membre
- Hajeur Zhani	Membre
- Omar Majdoub	Membre
- Skander Marzouki	Membre
- Hafedh El Taif	Membre
- Hanen Chebil	Membre

<b>Municipalité de Sidi Bou Said</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Moktar Karoui	Président
- Khemais Ben Chabane	Membre
- Mohsen Soufi	Membre
- Salem Boudhina	Membre
- Khalil Wenzferfi	Membre
- Mohamed Faouzi Karoui	Membre
- Sami Karoui	Membre
- Mohamed Thoufik Ben Khlil	Membre

<b>Municipalité de Carthage</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Arbi Maiiza	Président
- Ziyad Hani	Membre
- Mohamed Tahar Ben Ammar	Membre
- Mohamed Bou Izi	Membre
- Basma Dakhlaoui	Membre
- Salem Tili	Membre
- Kamel Ayari	Membre
- Chokri Mhiri	Membre

<b>Gouvernorat de l'Ariana</b>	
<b>Municipalité de Kalaât El Andalous</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Hassen Ben Mahmoud	Président
- Arbi Ben Sassi	Membre
- Hassen Ben Alia	Membre
- Soumaia Ben Mahjoub	Membre
- Abed Errazak Guezmir	Membre
- Makki Karoui	Membre
- Adnen Ben Hamida	Membre
- Ridha Ghazel	Membre

<b>Gouvernorat de la Manouba</b>	
<b>Municipalité de Borj El Amri</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Youssef gasmi	Président
- Ilyess trabelsi	Membre
- Mohammed chaafi	Membre
- Khaled Jebali	Membre
- Sofien ben foudha	Membre
- Walid hammami	Membre
- Mehrez ouerghemi	Membre
- Chaker mezoughi	Membre

<b>Municipalité de Jedaida</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Nour Eddine Ghamri	Président
- Anis Jendoubi	Membre
- Moncef Rajhi	Membre
- Anis Hammami	Membre
- Mohamed Ali Khelifi	Membre
- Mejahed Jeddi	Membre
- Rafik Tarhouni	Membre
- Mounir Ben Najah	Membre
- Habib Aouini	Membre
- Ridha Khadhraoui	Membre
- Abdelkader Ghariani	Membre
- Aymen Dridi	Membre
- Faical Aouini	Membre
- Ahmed Khezri	Membre
- Hassen Aouini	Membre
- Abedelatif Touati	Membre

<b>Municipalité d'El Battan</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Faouzi Belarbi	Président
- Mohsen Trabelsi	Membre
- Ahmed Gharbi	Membre
- Zouhair Mimouni	Membre
- Makram Bouchami	Membre
- Mohsen Hammami	Membre
- Marouen Kahis	Membre
- Taha Soua	Membre

<b>Gouvernorat de Nabeul</b>	
<b>Municipalité de Nabeul</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Hatem Sassi	Président
- Makram Belguith	Membre
- Fehri El-Adib	Membre
- Hayet El- Majrouh	Membre
- Makram Abdel Khalik	Membre
- Mourad Bayar	Membre
- Mourad Bissad	Membre
- Karima Wislati	Membre
- Bechir Ouni	Membre
- Mohamed Hichri	Membre
- Wajih El- Behi	Membre
- Abdel Halim Chabaan	Membre
- Mounir Ben Neji	Membre
- Nejjib Essid	Membre
- Saber Boulila	Membre
- Slim Chelli	Membre
- Abdel Haq Ben Arbia	Membre
- Fathi Ben Arbia	Membre
- Sonya El-Aid	Membre
- Hatem El- Assouad	Membre
- Mohamed Khalid Bilhaj	Membre
- Rawda Mansour	Membre
- Rim Dimasi	Membre
- Samira Sahrawi	Membre

<b>Gouvernorat de Siliana</b>	
<b>Municipalité de Siliana</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Basma Hammami	Président
- Aafif Heni	Membre
- Ridha Abda	Membre
- Khmais Mehrez	Membre
- Monji Joudi	Membre
- Moez Labidi	Membre
- Mohamed Dridi	Membre
- Khelifa Garmazi	Membre
- Yamina Waslati	Membre
- Sana Samrani	Membre
- Anwar Elwati	Membre
- Bassam Snoussi	Membre
- Bassam Ben Hnia	Membre
- Khalid Laabidi	Membre
- Jafar Laabidi	Membre
- Hachani El-Mejri	Membre
- Riad Zribi	Membre
- Mohamed Rahmouni	Membre
- Sadok Ben Mostfa	Membre
- Mohamed Ali Zakrawi	Membre
- Mahmoud Mannai	Membre
- Khalid Mbarki	Membre
- Khalid Essadi	Membre
- Bechir Yousfi	Membre

<b>Gouvernorat de Kasserine</b>	
<b>Municipalité de Kasserine</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Maher Bouazzi	Président
- Taher Alwi	Membre
- Jafar Bouzidi	Membre
- Ramzi Bouazzi	Membre
- Ali Lakhdar	Membre
- Boubaker Talbi	Membre
- Younes Alwi	Membre
- Tijani Kahri	Membre
- Fawzia Alwi	Membre
- Mohamed Rahmouni	Membre
- Fawzi Ferchichi	Membre
- Housam Hlali	Membre
- Mahjoub Kahri	Membre
- Gaith Boualagi	Membre
- Hinda Kahri	Membre
- Mohamed Adel Missawi	Membre
- Rida Abbasi	Membre
- Ridha Amri	Membre
- Habib Dalhoumi	Membre
- Mounir Sadawi	Membre
- Gharsalla Samali	Membre
- Ahmed Nasri	Membre
- Slaheddin Bannani	Membre
- Souad Sadalli	Membre

<b>Gouvernorat de Kébili</b>	
<b>Municipalité de Kébili</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Chiheb Marsit	Président
- Mohamed Berrich	Membre
- Ali Hadad	Membre
- Chokri Zagdoud	Membre
- Soumaya Saleh	Membre
- Ridha Ben Marzouk	Membre
- Lotfi Ghrissi	Membre
- Amar Alwi	Membre
- Ibtissem Soudani	Membre
- Lazhar El-mesii	Membre
- Mohamed Souf	Membre
- Ali Chamam	Membre
- Omar Sadallah	Membre
- Mohsen Bouzid	Membre
- Hammadi Amara	Membre
- Khalil Montasar	Membre
- Mohmed Salah Chalbi	Membre
- Mohamed Bechir Ben Souf	Membre
- Amar Ben Abdel Krim	Membre
- Belgasim Ben Farah	Membre
- Ali Tabal	Membre
- Ayman Drawil	Membre
- Ali Azzabi	Membre
- Zaman Ben Amer	Membre

<b>Gouvernorat de Tataouine</b>	
<b>Municipalité de Tataouine</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Ali Mourou	Président
- Mohamed Sallay	Membre
- Houda Bousai	Membre
- Abdelmajid Abdenmour	Membre
- Salaheddine Madani	Membre
- Mongi Ben Amara	Membre
- Nabil Sadraoui	Membre
- Kamel Abdellatif	Membre
- Jamel Saadallah	Membre
- Hechmi Massoud Maatoug	Membre
- Khedija Ben Saad Azzouz	Membre
- Moncef Lakneb	Membre
- Salem Bounhas	Membre
- Tahar Ben Dhaou	Membre
- Moncef Lani	Membre
- Romdhane Jabeur	Membre
- Ahmed Ben Zied	Membre
- Ahmed Kaabib	Membre
- Sadok Bousai	Membre
- Mohamed Ben Hamed	Membre
- Fethi Mejbri	Membre
- Zied Elyatim	Membre
- Aicha Jabeur	Membre
- Ahmed Denfir	Membre



<b>Gouvernorat de Kef</b>	
<b>Municipalité de Kef</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Raouf Guesmi	Président
- Jalel Ben Jilani	Membre
- Abderaouf Hadaoui	Membre
- Ibrahim Ben Amara	Membre
- Mouncef Yahyaoui	Membre
- Feleh Mansouri	Membre
- Selem Dardoumi	Membre
- Janet Ayari	Membre
- Amira Kefi	Membre
- Basma Ben Rhouma	Membre
- Ramadhan Zouita	Membre
- Hedja Ben Alaya	Membre
- Yahya Nasr	Membre
- Mohamed Marzouki	Membre
- Mondher Trad	Membre
- Noureddine Lamouchi	Membre
- Kamel Sayeh	Membre
- Mounir Bechedli	Membre
- Adel Bziou	Membre
- Atef Ben Khalifa	Membre
- Ezzedine Ben Younes	Membre
- Karim Nebli	Membre
- Olfa Aroussi	Membre
- Naziha Guelmami	Membre

<b>Gouvernorat de Jendouba</b>	
<b>Municipalité de Jendouba</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Hasan Mouelhi	Président
- Riadh Riahi	Membre
- Laroussi Zekri	Membre
- Ridha Mohsni	Membre
- Wafa Marzouki	Membre
- Khelil Naghmouchi	Membre
- Mouna Marzouki	Membre
- Wassfi Saidi	Membre
- Badreddine Ayari	Membre
- Fethi Jemai	Membre
- Imed Saidi	Membre
- Leila Namouchi	Membre
- Faouzi Chihi	Membre
- Khaoula Ghedas	Membre
- Youssef Saidi	Membre
- Yamen Mezzi	Membre
- Ali Bousslimi	Membre
- Ridha Khemiri	Membre
- Jaouher Bouzidi	Membre
- Kaies Najjar	Membre
- Ferida Saidi	Membre
- Abdelhamid Helali	Membre
- Khaled Ayari	Membre
- Hajer Ghongetti	Membre

<b>Gouvernorat de Kairouan</b>	
<b>Municipalité de Kairouan</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Kemaies Kefi	Président
- Fethi Ben Alaya	Membre
- Wajih Alouini	Membre
- Fayçal Kaabi	Membre
- Ali Bouden	Membre
- Amor Bouammoud	Membre
- Adel Chiki	Membre
- Kamel Bouabid	Membre
- Ahmed Amari	Membre
- Chiheb Boukhris	Membre
- Riadh Ghorbel	Membre
- Mohamed Zied Atallah	Membre
- Abdeljalil Makhloufi	Membre
- Anis Hamrouni	Membre
- Mohamed Tahar Souissi	Membre
- Anouar Abdelkefi	Membre
- Ahmed Saadfi	Membre
- Bilel Az-Ouzi	Membre
- Hamida Halioui	Membre
- Imed Nagra	Membre
- Khaoula Taktak	Membre
- Samir Falfoul	Membre
- Mohamed Ben Chiha	Membre
- Maher Boukhdaja	Membre

<b>Gouvernorat de Gabès</b>	
<b>Municipalité de Gabès</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Mongi Hwiwi	Président
- Karim Kirrit	Membre
- Imed Karim	Membre
- Moktar Elfallah	Membre
- Ali Abdelmalek	Membre
- Ibrahim Hedwi	Membre
- Imed Elhamrouni	Membre
- Zied Elblidi	Membre
- Noomen Ejmel	Membre
- Chokri Etwitti	Membre
- Lotfi Erbi	Membre
- Ali Ameer	Membre
- Naziha Elhaj - Belgacem	Membre
- Boubaker Fareh	Membre
- Khaled Hssine	Membre
- Boulbaba Ethebti	Membre
- Anis Ben Rjeb	Membre
- Fayçal Gannouchi	Membre
- Riadh Chaouch	Membre
- Fawzi Kebibaa	Membre
- Youssef Yaagoub	Membre
- Tarek Raafeh	Membre
- Nizar Taaba	Membre
- Abdellatif Elimem	Membre

<b>Gouvernorat de Tozeur</b>	
<b>Municipalité de Tozeur</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Mondher Sabri	Président
- Mohamed Ennazih Mbarki	Membre
- Laassad Elhafsi	Membre
- Abed Elkarim Musbaah	Membre
- Adel Bouaaga	Membre
- Hichem Jeffali	Membre
- Younes Ennaji	Membre
- Ali Naoui	Membre
- Elhachmi Touila	Membre
- Ibrahim Lhiimer	Membre
- Anis Ben Hssan	Membre
- Nawel Essouli	Membre
- Sami Mograan	Membre
- Elaid Khaled	Membre
- Amen Allah Kdhiri	Membre
- Omar Eljemli	Membre
- Amaara Essalmi	Membre
- Mohamed Kharyoun	Membre
- Laassad Abidi	Membre
- Anwar Echebbi	Membre
- Mohamed Ettaher Bakari	Membre
- Mohamed Abd Eljabbar Jabbar	Membre
- Ennouri Echettwi	Membre
- Sassi Elaïba	Membre

<b>Gouvernorat de Sfax</b>	
<b>Municipalité de Sfax</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
- Wassim Essallami	Président
- Néjib Abd Elmoulaa	Membre
- Hbib Hriiz	Membre
- Abd Elhamid Bouattour	Membre
- Mohamed El Jammoussi	Membre
- Khaled Ezgol	Membre
- Ibrahim Ben Saleh	Membre
- Anwar Abdelkafi	Membre
- Farhaat Makni	Membre
- Ali El Ouch	Membre
- Zeid Elhammami	Membre
- Mahdi Ben Amor	Membre
- Hafedh Ben Amor	Membre
- Mohamed Ezwaari	Membre
- Ennouri Abid	Membre
- Eskander Salem	Membre
- Jamil El Adhar	Membre
- Mohamed Néjib Gorbel	Membre
- Malik Elaayadi	Membre
- Ahmed Ben Massoud	Membre
- Gaada Ejmal	Membre
- Issmahen Ettahri	Membre
- Madiha Kanoun Elmasmoudi	Membre
- Hala Ben Mahfoudh	Membre

## MINISTERE DES FINANCES

### NOMINATIONS

#### **Par arrêté du ministre des finances du 12 avril 2011.**

Madame Amel M'dini est nommée administrateur représentant le ministère des finances au conseil d'administration de la manufacture des tabacs de Kairouan en remplacement de Monsieur Klibi Abderraouf.

#### **Par arrêté du ministre des finances du 12 avril 2011.**

Monsieur Mohamed Salah Chebbi El Ahsan est nommé administrateur représentant le ministère des finances au conseil d'administration de la régie nationale des tabacs et des allumettes en remplacement de Monsieur Lamine Moulahi.

## MINISTERE DE L'EDUCATION

#### **Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conseiller éducatif principal.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 2001-1762 du 1<sup>er</sup> août 2001, portant statut particulier du corps des conseillers éducatifs relevant du ministère de l'éducation, tel qu'il a été modifié par le décret n° 2005-2658 du 3 octobre 2005,

Vu l'arrêté du 11 janvier 2002, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conseiller éducatif principal, tel qu'il a été modifié par l'arrêté du 31 mars 2009.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 31 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conseiller éducatif principal, et ce, dans la limite de 40 postes.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 30 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de conseiller éducatif.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 2001-1762 du 1<sup>er</sup> août 2001, portant statut particulier du corps des conseillers éducatifs relevant du ministère de l'éducation, tel qu'il a été modifié par le décret n° 2005-2658 du 3 octobre 2005,

Vu l'arrêté du 11 janvier 2002, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de conseiller éducatif, ensemble les textes qu'il ont modifié au complété et notamment l'arrêté du 31 mars 2009.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 31 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de conseiller éducatif, et ce, dans la limite de 100 postes.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 30 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conservateur des bibliothèques ou de documentation.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-2762 du 6 octobre 1999, fixant le statut particulier du corps des personnels des bibliothèques et de la documentation dans les administrations publiques,

Vu l'arrêté du 8 avril 2003, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conservateur des bibliothèques ou de documentation.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de conservateur des bibliothèques ou de documentation, et ce, dans la limite de deux (2) postes.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire ou de documentaliste.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-2762 du 6 octobre 1999, fixant le statut particulier du corps des personnels des bibliothèques et de la documentation dans les administrations publiques,

Vu l'arrêté du 8 avril 2003, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire ou de documentaliste.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire ou de documentaliste, et ce, dans la limite de deux (2) postes.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire adjoint ou de documentaliste adjoint.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-2762 du 6 octobre 1999, fixant le statut particulier du corps des personnels des bibliothèques et de la documentation dans les administrations publiques,

Vu l'arrêté du 8 juin 2004, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire adjoint ou de documentaliste adjoint.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de bibliothécaire adjoint ou de documentaliste adjoint, et ce, dans la limite d'un seul (1) poste.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'aide bibliothécaire ou aide documentaliste.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-2762 du 6 octobre 1999, fixant le statut particulier du corps des personnels des bibliothèques et de la documentation dans les administrations publiques,

Vu l'arrêté du 8 juin 2003, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'aide bibliothécaire ou aide documentaliste.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'aide bibliothécaire ou aide documentaliste, et ce, dans la limite d'un (1) poste.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de technicien en chef appartenant au corps technique commun des administrations publiques.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-821 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier au corps technique commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2009-114 du 21 janvier 2009,

Vu l'arrêté du 4 juillet 2009, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de technicien en chef appartenant au corps technique commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de technicien en chef, et ce, dans la limite d'un seul (1) poste.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour l'intégration des mécanographes dans le grade de technicien de laboratoire informatique.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-365 du 15 février 1999, fixant le statut particulier au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques, tel qu'il a été complété par le décret n° 2009-112 du 21 janvier 2009,

Vu l'arrêté du 22 février 2003, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour l'intégration des mécanographes dans le grade de technicien de laboratoire informatique.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne pour l'intégration des mécanographes dans le grade de technicien de laboratoire informatique, et ce, dans la limite d'un seul (1) poste.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste central.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-365 du 15 février 1999, fixant le statut particulier au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques, tel qu'il a été complété par le décret n° 2009-112 du 21 janvier 2009,

Vu l'arrêté du 7 septembre 1999, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste central.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste central, et ce, dans la limite de deux (2) postes.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-365 du 15 février 1999, fixant le statut particulier au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques, tel qu'il a été complété par le décret n° 2009-112 du 21 janvier 2009,

Vu l'arrêté du 8 août 2002, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade d'analyste, et ce, dans la limite d'un seul (1) poste.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**Arrêté du ministre de l'éducation du 14 avril 2011, portant ouverture d'un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de programmeur.**

Le ministre de l'éducation,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 99-365 du 15 février 1999, fixant le statut particulier au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques, tel qu'il a été complété par le décret n° 2009-112 du 21 janvier 2009,

Vu l'arrêté du 8 août 2002, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de programmeur.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'éducation, le 23 mai 2011 et jours suivants, un concours interne sur épreuves pour la promotion au grade de programmeur, et ce, dans la limite de deux (2) postes.

Art. 2 - La liste des candidatures sera close le 23 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'éducation*

**Taieb Baccouche**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 14 avril 2011, portant ouverture d'un examen professionnel sur épreuves pour la titularisation des agents temporaires de la catégorie « D » dans le grade de dactylographe-adjoint du corps administratif commun des administrations publiques.**

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu le décret n° 98-834 du 13 avril 1998, fixant le statut particulier au corps administratif commun des administrations publiques, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2008-559 du 4 mars 2008,

Vu le décret n° 98-1936 du 2 octobre 1998, fixant le statut particulier des agents temporaires de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, tel qu'il a été modifié par le décret n° 2008-560 du 4 mars 2008,

Vu l'arrêté du Premier ministre du 25 avril 2001, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel sur épreuves pour la titularisation des agents temporaires de la catégorie « D » dans le grade de dactylographe adjoint du corps administratif commun des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique le 31 mai 2011 et jours suivants, un examen professionnel sur épreuves pour la titularisation des agents temporaires de la catégorie « D » dans le grade de dactylographe-adjoint du corps administratif commun des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (1) seul poste.

Art. 3 - Les demandes de candidatures doivent être adressées par la voie hiérarchique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et ce, dans un délai n'excédant pas le 30 avril 2011.

Tunis, le 14 avril 2011.

*Le ministre de l'enseignement supérieur et de  
la recherche scientifique*

**Rifaât Chaabouni**

*Vu*

*Le Premier ministre*

**Beji Caïd Essebsi**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 12 avril 2011.**

Sont nommés membres au conseil d'administration de l'institut Hedi Rais d'ophtalmologie de Tunis, et ce, à partir du 17 décembre 2010 :

- docteur Saida Ayed : président du comité médical,

- docteur Leila El Matri : médecin chef de service,

- docteur Hedi Bouguila : représentant des médecins maîtres de conférences agrégés et des médecins des hôpitaux exerçant au sein de l'hôpital,

- docteur Amel El Chebi : représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein de l'hôpital,

- Madame Monia El Ayari : représentant du personnel du corps paramédical exerçant au sein de l'hôpital.

#### **Par arrêté du ministre de la santé publique du 12 avril 2011.**

Sont nommés membres au conseil d'administration de l'hôpital la Rabta de Tunis, et ce, à partir du 26 octobre 2010 :

- le docteur Salah Ben Akhel : président du comité médical,

- docteur Ali Chrif : médecin chef de service,

- docteur Emna Mnif : médecin chef de service,

- docteur Zoubayer Ben Safta : médecin chef de service,

- docteur Chokri Hamouda : représentant des médecins maîtres de conférences agrégés et des médecins des hôpitaux exerçant au sein de l'hôpital,

- docteur Satieh Sellemi : représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein de l'hôpital,

- Monsieur Mounir Chaari : représentant du personnel du corps paramédical exerçant au sein de l'hôpital.

#### **Par arrêté du ministre de la santé publique du 12 avril 2011.**

Sont nommés membres au conseil d'administration de l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2010 :

- docteur Chokri El Mhiri : président du comité médical,

- docteur Mounir El Frikha : médecin chef de service,

- docteur Jameledine El Mnif : médecin chef de service,

- docteur Fadhel El Guermezi : médecin chef de service,

- docteur Chokri Ben Hmida : représentant des médecins maîtres de conférences agrégés et des médecins des hôpitaux exerçant au sein de l'hôpital,

- docteur Wassim El Zribi : représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein de l'hôpital,

- Monsieur Mohamed Ben El Hedi Khelif : représentant du personnel du corps paramédical exerçant au sein de l'hôpital.

#### **Par arrêté du ministre de la santé publique du 12 avril 2011.**

Sont nommés membres au conseil d'administration de l'institut Pasteur de Tunis, et ce, à partir du 21 décembre 2010 :

- Madame Hinda Triki : représentante des chefs de service,

- Monsieur Mohamed Samir Boubaker : représentant des chefs de service,

- Madame Ahlem Laamouri : représentante des chefs de service,

- Madame Emna Siala : représentante des médecins,

- Monsieur Ali Mhenni : représentant des pharmaciens,

- Monsieur Mohamed Fathi Diouani : représentant des médecins vétérinaires,

- Madame Boutheina Merdassi : représentante des scientifiques,

- Monsieur Nacer El Ouni : représentant des ingénieurs,

- Monsieur Taoufik Jandoubi : représentant du corps paramédical relevant de l'établissement.

#### **Par arrêté du ministre de la santé publique du 12 avril 2011.**

Sont nommés membres au conseil d'administration de l'institut Salah Azaiz de Tunis, et ce, à partir du 7 janvier 2011 :

- docteur Saïd Gritli : président du comité médical,

- docteur Mohamed Faouzi Ben Slimen : médecin chef de service,

- docteur Fethi Gmira : médecin chef de service,

- docteur Mohamed Khaled Ben Rahal : médecin chef de service,

- docteur Hatem Frikha : représentant des médecins maîtres de conférences agrégés et des médecins des hôpitaux exerçant au sein de l'institut,

- docteur Hatem Bouzayen : représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein de l'institut,

- Madame Samira El Hamami Mziou : pharmacienne,

- Mademoiselle Nafissa El Idani : représentante du corps paramédical exerçant au sein de l'institut.

**Par arrêté du ministre de la santé publique du 12 avril 2011.**

Le docteur Amine Ghorbel est nommé membre représentant des médecins de libre pratique au conseil d'administration de l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax, en remplacement du docteur Mustapha Khlayef, et ce, à partir du 31 janvier 2011.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'environnement du 12 avril 2011.**

Monsieur Jamil Meddeb est nommé membre représentant la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux au conseil d'administration de la société d'exploitation du canal et des adductions des eaux du Nord, et ce, en remplacement de Monsieur Abdallah Ben Slimane.

**Par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'environnement du 12 avril 2011.**

Monsieur Mohamed Noura est nommé membre représentant le ministère des finances au conseil d'entreprise du centre national des études agricoles, et ce, en remplacement de Madame Essia Bahri.

**MINISTERE DU TRANSPORT  
ET DE L'EQUIPEMENT**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre du transport et de l'équipement du 12 avril 2011.**

Monsieur Ahmed Elkamel est nommé administrateur représentant le ministère du transport et de l'équipement au conseil d'administration de l'office de la topographie et du cadastre, et ce, en remplacement de Monsieur Hassen Ziadi.

**Par arrêté du ministre du transport et de l'équipement du 12 avril 2011.**

Monsieur Riadh Hentati est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société générale d'entreprises, de matériel et de travaux en remplacement de Monsieur Mongi Makni, et ce, à compter du 4 mars 2011.

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA TECHNOLOGIE**

**NOMINATIONS**

**Par arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 12 avril 2011.**

Monsieur Ibrahim Essanaa est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société ciment de Bizerte, et ce, en remplacement de Monsieur Amor Nsairi

**Par arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 12 avril 2011.**

Monsieur Afif Hamdi est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société les ciments d'Oum El Kélil, et ce, en remplacement de Monsieur Ibrahim Sanaa.

**Par arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 12 avril 2011.**

Monsieur Taoufik Ben Dali, est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société tunisienne des industries de raffinage, et ce, en remplacement de Monsieur Ibrahim Lâagimi.

**Par arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 12 avril 2011.**

Monsieur Kaies Dali est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration du groupe chimique tunisien, et ce, en remplacement de Monsieur Fadhel Zrelli.

**Par arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 12 avril 2011.**

Monsieur Kaies Dali est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la compagnie des phosphates de Gafsa, et ce, en remplacement de Monsieur Fadhel Zrelli.

**Par arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 12 avril 2011.**

Monsieur Mohamed Ridha Ben Mosbeh, est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société tunisienne de l'électricité et du gaz, et ce, en remplacement de Monsieur Othmen Ben Arfa.